



COMPTE RENDU COMITE DIRECTEUR 28 mars 2017

Présents : Gérard Aubry, François Banton, Denis Barthélémy, Jean Belleval, Jean-Pierre Bremer, Laure Farelle, Pedro Ferreira, Didier Herbé, Delphine Lamadon, Étienne Mercier, Odile Panet, Virginie Picard, Alain Tassy, Jean-Pierre Van Londerdersele, Christian Vandenberghe

Excusés: Pascal Bourgain, Marie-Laurence Copie, Ivan Gaudefroy, Jacques Lesage, Pascal Péron,

CDA 78: Daniel Devez

CDA 92: Alain Tassy

Approbation du dernier PV

Point du Président sur l'AG FFA – Rennes

L'AG de la fédération s'est tenue cette année à Rennes le 18 mars avec pour principal objet la présentation du projet fédéral, et dans une ambiance plutôt sympathique. Précédemment, le président Christian Vandenberghe avait pris part à un comité directeur afin de finaliser les différentes commissions.

Le président de la FFA M. Jean-Jacques Mulot a commenté sa position pour la prochaine élection du CNOSF. Il n'apportera donc pas son soutien à M. Denis Masegla ainsi que d'autres présidents de fédérations en raison d'un désaccord avec la politique menée par le CNOSF et sa vision de l'avenir sportif. Il est reproché à M. Denis Masegla d'avoir accepté trop de compromis comme notamment la baisse de 14% du CNDS ou encore des différends sur la stratégie et le bilan financier. Ils apportent donc leur soutien à Mme Isabelle Lamour qui peut d'ores et déjà compter sur le vote de 26 fédérations (environ 1000 voix) et lui offrir la possibilité d'une élection dès le premier tour. Et plus récemment, il faut ajouter la candidature de M. David Douillet député des Yvelines.

Point financier

Au 19/03/2017 le solde est de 199 160€ contre 144 149€ en 2016, sachant qu'il reste à percevoir la somme de 109 000€ de la Région. Situation étale par rapport à l'an dernier. Malgré tout Tifenn Gléonnec nous fait part de son inquiétude vis-à-vis des dispositions de la région. Le Président Christian Vandenberghe la rassure puisque finalement on constate un excédent de trésorerie.

Point sportif

- **Projet Jeunes** : challenge réussi quant à l'organisation de cette première édition avec des retours positifs à la fois des entraîneurs et des rameurs. Cette réussite a été possible grâce à un engagement du club de l'ACBB, de ses bénévoles, une implication que la fédération a largement sous-estimé. La LIFA s'est démarquée par une organisation sur une seule journée en accord avec les entraîneurs de clubs faisant courir un risque sur les étapes 3 et 4. Pourtant on ne peut raisonnablement pas prévoir un déplacement pour seulement 8 mn de présence sur un atelier. Les autres ligues à l'image de la ligue d'Aquitaine ont procédé différemment avec un découpage sur plusieurs journées et plusieurs lieux avec un défaut majeur quant à la sollicitation supplémentaire en nombre de bénévoles et d'arbitres. La LIFA conteste le système d'attribution des points mis en place par la fédération qui exclut le barreur. Par ailleurs beaucoup de ligues craignent des problèmes de rotation de matériel pour les championnats en avril J12-J13-J14. Jean-Pierre Bremer commente la forte participation en LIFA (environ 500 rameurs) qui a surpris plus d'une ligue, le nombre moyen étant plus proche de 80 à 100 participants. Pour cette édition Yvan Deslavière rappelle que les conditions météo ont été aussi favorables et ont participé au succès.
- **Challenge Bateaux courts** : là aussi les retours sont très bons et les participants ont montré un vif intérêt pour le tirage en « F » qui ajoute un « piment » à la compétition. On a pu constater que d'une part tous les rameurs quel que soit le niveau y étaient très sensibles et d'autre part une certaine discipline. La commission des compétitions de la fédération a d'ailleurs prévu de s'y intéresser.
- **Coupe LIFA 3** : Bon déroulement avec une météo plus clémente le dimanche. Sélection J16 : il en ressort un bon potentiel avec cette année chez les hommes, 2 équipes au format Coupe de France. Seniores femmes, afin de faire participer tout le monde on ne s'interdit pas pour de recruter en J18. Seniors hommes a contrario des J18 pour qui l'inscription en collectif n'interdit pas une participation à la Coupe de France, il sera nécessaire d'attendre la parution des listes. La ligue doit par ailleurs expliquer aux entraîneurs les règles et critères utilisés.
- **Pôle Espoirs** :

M. Didier Herbé nous informe que les nouvelles règles mises en place récemment fonctionnent avec un échange entre Stéphane Paillard et les entraîneurs de clubs. Stéphane Paillard leur adresse ainsi qu'à la ligue un compte-rendu des aspects techniques, physiques puis les clubs lui font ensuite un retour. Par contre lors de sa seconde visite il y environ 3 semaines Didier Herbé déplore 2 problèmes : un souci de discipline avec un junior ayant déjà un passif d'absentéisme scolaire. L'entrevue avec la mère n'a visiblement rien changé. Et deuxièmement, avec une rameuse juniore qui privilégie les conseils de son coach de club plutôt que ceux dispensés au pôle.

Ces manquements nous amènent à repenser les critères de recrutement : accent mis sur une communication à l'intention des clubs, dossier de candidatures qui devra outre les caractéristiques sportives comporter une réelle motivation. L'entretien réalisé devra être validé avec l'entraîneur et le président du club.
- **Vaires-sur-Marne** : Mathieu Farelle nous informe que le déménagement des bateaux est repoussé en septembre au lieu de juin. Une organisation de championnats en 2018 comme cela avait pu être imaginé semble d'ores et déjà très compliquée. Il est rappelé que dans la rallonge budgétaire de 15 millions d'euros votée, le matériel flottant n'apparaît pas et que rien n'est prévu pour le stocker.

Matériel

Lors de la présentation du budget François Banton avait mentionné une baisse des amortissements. Il est proposé en séance le renouvellement du véhicule du pôle. La côte Argus est de 3 138€ avec une côte commerciale oscillant entre 6 à 7000 €. Il est décidé qu'il pourra être cédé pour 4 500€ à un club francilien après contrôle. La ligue en fera l'annonce (le club de l'ANFA s'est déjà dit intéressé). Si le Comité en est d'accord, François Banton présente l'offre pour l'achat d'un Talento de 145ch d'une valeur de 33 000€ - 12 000€ de remise commerciale (-36%), soit une dépense de 25 300€ avec un emprunt de 20 000€.

Le comité vote à l'unanimité cet achat.

Matériel du pôle

Stéphane Paillard a fait un inventaire des bateaux du pôle. S'en suit un échange entre les membres pour apprécier si réellement le renouvellement est nécessaire alors que certains bateaux n'ont que très peu servi et que l'an dernier un skiff a été acheté. Il est proposé de lister les bateaux à réformer et éventuellement si possibilité de les proposer lors des régates de Masse.

Remorque du pôle et 8 entreprises : décision prise de conserver les 8 entreprises et de reprendre la petite remorque.

Moteurs et coques : mise en garde sur le mode de rangement des moteurs : conserver les moteurs debout sous peine afin de voir fonctionnement fortement se dégrader. Réparation des coques prévue sur une semaine en avril.

Gay Games : la ligue a été contactée pour le prêt de matériel assez conséquent mais avec une location et assurance à leur charge.

Investissement : demande d'un gonfleur sur batterie de Jean-Pierre VanLondersele.

Questions diverses :

Delphine Lamadon demande si la ligue doit envisager la modification de ses statuts suite à l'AG ? Non il n'y a pas d'obligation à ce stade.

Diverses interrogations sur le planning du 23 avril des championnats et les élections présidentielles.

Commission Santé :

Nécessité d'avoir un kit pour être agréé Aviron Santé comme par exemple une trousse pour le diabète. Etude à réaliser à la ligue pour définir ce kit et mettre dans la boucle le Docteur Vincent Leroux. Une aide pourrait être consentie pour achat du kit aux clubs labellisés.

Prochain Comité : mardi 6 juin FFA – 19h00